

# La vie associative

## Foyer rural

**Le foyer rural de JUGEALS NAZARETH a organisé le lundi 6 avril un mini-rallye touristique.**

Plusieurs équipages en covoiturage sont partis de JUGEALS- NAZARETH . Un questionnaire leur a été remis. Exemple de questions : Ancienne appellation de JUGEALS NAZARETH (PUY DE TRAS ou PE DEL TRAS). Date de l'unification du bourg de NAZARETH et de JUGEALS : réponse 1927 - Nom de la Chapelle située dans le bourg de Nazareth réponse : la chapelle de la nativité Notre Dame de Nazareth -Nom de l'église de Jugeals : réponse Eglise St Gilles.



Les participants ont traversé au gré des questions les villages de NOAILHAC -COLLONGES LA ROUGE - MEYSSAC -BRANCEILLES- CUREMONTE -LA CHAPELLE AUX SAINTS. L'arrivée se situait à QUEYSSAC LES VIGNES. Tous les participants ont trouvé le point de ralliement sans encombre. Les réponses ont été apportées et après comptage des points, l'équipe gagnante a eu le plaisir de se voir décerner le prix du meilleur équipage (voir photo de l'équipe gagnante). Un repas champêtre pris en commun sous un beau soleil a clôturé cette journée. L'équipe gagnante organisera le prochain mini-rallye.

## Marché d'Antan et vide-greniers

**Dimanche 7 Juin 2015**, toute la journée, le Foyer Rural organise un **marché d'antan et un vide greniers** dans le bourg. L'emplacement pour le vide greniers est à 2 euros le mètre linéaire. Demande de fiches d'inscriptions pour un emplacement au **05 55 85 94 29**. Sur place le jour de la manifestation buvette et petite restauration. Exposition d'artistes locaux dans la salle Roger Verdier.

## JN Rando

Pour sa sortie annuelle de 3 jours, JN RANDO a choisi cette année l'Aubrac du samedi 23 au lundi 25 mai. Le nombre de participants ne pouvant excéder 16, les inscriptions ne sont plus recevables. Pour les marcheurs moins aguerris, un circuit vous est proposé le 10 Mai autour du parc photovoltaïque à l'Hopital St-Jean . Départ salle polyvalente à 13h15.

## Association des Parents d'Elèves

Comme chaque année maintenant, un concert est organisé **au profit de l'APE et de nos enfants**. Nous accueillons pour cette édition le duo **POP'N'SOUL** (variétés françaises et internationales) à la salle polyvalente le **samedi 6 juin 2015** à partir de 19h30. Les parents d'élèves comptent sur votre présence pour nos enfants.

Le site du duo : [www.popnsoul.net](http://www.popnsoul.net)

# La vie du village

## Mairie fermée à l'Ascension

Nous informons nos administrés, qu'à l'occasion de la fête de l'Ascension, la mairie sera **exceptionnellement fermée du jeudi 14 mai au samedi 16 mai 2015 inclus**. En cas d'urgence, Monsieur le Maire reste joignable sur son portable.

[www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53  
Fax : 05 55 85 58 75  
Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)  
Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)  
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 à 19h30  
Mardi : 8h15 à 12h  
Mercredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 19h15  
Jeudi : 8h à 12h  
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

### Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96  
Garderie : 05 55 85 92 60  
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT  
Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

### Infirmières :

**Catherine CLAUZEL-RUBELLIN**

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

**Stéphanie CHANEL-PACHERIE**

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

### Assistantes maternelles :

**Sandra RENAULT** La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

**Jocelyne DUHIN** La Brande

Tel. 05 55 17 07 39 ou 06 22 53 15 31

**Brigitte TILLET** La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

**Famille d'accueil personnes âgées :**

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

**GENDARMERIE : 17** ou **05 55 86 08 12**

**SAUR** : 05 53 54 60 38

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 810 333 019 ou 0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messes à Jugeals

le 14 mai à 11h.

# Jugeals-Nazareth

BULLETIN MUNICIPAL Mai 2015



## Le mot du Maire

Lors de la séance du Conseil Municipal du 07 avril dernier, le budget primitif 2015 a été voté à l'unanimité; sujet traité par le 1er adjoint en charge des finances dans les pages suivantes.

Nous avons voté aussi le taux d'imposition des taxes; le choix a été fait de présenter au Conseil Municipal les mêmes taux qu'en 2014. Cette proposition a été validée à l'unanimité. C'est un choix politique, en sachant que les impôts et taxes locales sont un élément essentiel dans la construction de notre budget et la tentation peut être grande d'en faire une variable d'ajustement au désengagement de l'état envers les collectivités locales.

Ce choix, nous l'avons fait aussi afin de ne pas diminuer davantage le pouvoir d'achat des familles, déjà très impactées par les politiques nationales d'austérité mises en œuvre depuis de nombreuses années. Ces orientations sont ni de droite, ni de gauche, mais tout simplement libérales.

Le désengagement de l'état n'est pas que sur la baisse des diverses dotations versées aux collectivités.

Il y a une autre facette de ce désengagement, c'est la disparition, pure et simple, de bons nombres de services de l'état qui étaient un appui pour les communes.

Pour ne citer qu'un exemple, au 1er juillet 2015, c'est la fin du service de la DDT (Direction Départementale du Territoire) et de son aide technique, administrative et juridique concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme (CU, Permis de construire, etc...). Cet abandon concerne, dans un premier temps, toutes les communes ayant un PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce qui est notre cas. Puis ce sera ensuite l'ensemble des collectivités locales qui seront concernées.

L'AGGLO du Bassin de BRIVE va se substituer à ce désengagement de l'état au travers d'un service d'instruction des dossiers d'urbanisme qui reste à créer !

Pas d'obligation d'adhérer à ce service qui va être payant, contrairement au service de l'état gratuit qui disparaît. Mais dans tous les cas, ce sera une charge supplémentaire pour notre commune.

Plusieurs possibilités de services devraient nous être offertes, notamment celui de la continuité du fonctionnement actuel (avec la DDT), en conservant la première partie de l'instruction des dossiers, permettant ainsi de garder quelques prérogatives à notre niveau.

Ceci-dit, quelle que soit la formule choisie, nous aurons à rémunérer ce service.

Nous allons devoir prendre une délibération en Conseil Municipal sur notre choix qui risque d'être contraint !

Une fois de plus, ce nouveau service payant aura un impact sur notre budget.

Le Maire,  
Gérard BAGNOL

## Commémoration du 8 Mai 1945

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la Cérémonie de commémoration du 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale le vendredi 8 Mai 2015 à 11 heures au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi à la Salle Roger VERDIER.

